



Achat pdt les soldes, retour de l'objet et remboursement

Par **pinkfabrisco**, le **20/03/2008** à **11:13**

Bonjournil y a 2 mois (déjà), j'ai acheté une paire de chaussures en soldes (175 euros au lieu de 300). J'ai retourné cette paire à la boutique car elle avait un bout de cuir déchiré (on ne s'en était pas rendu compte au moment de l'achat). Je retourne donc cette paire, sans l'avoir portée (le lendemain de l'achat)...la boutique la renvoie en Italie pour réparation, et depuis 2 mois toujours rien. Apparemment, la paire n'est pas revenue et ne reviendra pas (je n'be connais pas les raisons)...et je souhaite me faire rembourser (à défaut de récup les chaussures). La boutique ne veut pas me rembourser mais seulement me faire un voir..et je refuse. A t'elle le droit de refuser le remboursement ? (175 euros, c'est quand même une somme).rnQuels sont mes recours ? L'avoir n'a aucun intérêt, je n'habite plus dans la ville de l'achat, et n'ai pas envie de me sentir obligée à racheter qq chose.rnMerci de votre réponsernCordialement rnCaroline